



Accueils de loisirs Vacances Printemps 2022

NOM – PRENOM DE L'ENFANT :

Né(e) le : / / Orvaltais : oui non

Nom de l'école :

Niveau de classe : PPS* PS MS GS 3 ans révolus (mais non scolarisé)

*Pour les enfants en pré-petite section, la scolarisation doit être effective.

Niveau de classe : CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS Collège

NOM – PRENOM DU RESPONSABLE DU DOSSIER FAMILLE :

Adresse courriel :@.....

Je souhaite recevoir une attestation pour mon Comité d'Entreprise : oui non

Informations générales

Cette fiche est à déposer à l'accueil de l'Espace Famille (21 Avenue Alexandre Goupil) ou à renvoyer par courrier.
Si vous souhaitez faire une inscription par internet, veuillez-vous connecter à [votre Portail Famille](#) (via vos codes d'accès personnel) et compléter le formulaire d'inscription concerné.

Pour inscrire votre enfant, vous devez avoir transmis sa [FICHE SANITAIRE 2021/2022](#) au service Espace Famille. Les demandes d'inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.

Les ALSH sont ouverts **en priorité aux enfants ORVALTAIS :**

- **ALSH maternels 3-6 ans :** enfants scolarisés de manière effective en maternelle ou ayant 3 ans révolus (l'enfant doit être propre).
- **ALSH élémentaires 6-12 ans :** enfants scolarisés en élémentaire ou au collège n'ayant pas 13 ans révolus.

CALENDRIER D'INSCRIPTION

Pour les enfants ORVALTAIS : inscription du lundi 21 Février au dimanche 27 Mars
(par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles.)

Pour les enfants résidant hors commune : inscription du mercredi 23 Mars au dimanche 27 Mars
(par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles.)

⇒ **Possibilité d'annuler sans frais ou de modifier vos inscriptions jusqu'au dimanche 27 Mars**

Données personnelles

Les informations nominatives collectées par le service Enfance Jeunesse sont enregistrées et traitées de façon automatisée par la Ville d'Orvault – CS 70616 – 44706 ORVAULT CEDEX. Ce traitement a pour finalité d'instruire les demandes de fréquentation en structure d'accueil de loisirs et en restauration. Il est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Vous pouvez avoir accès à vos données et demander à les rectifier en contactant le service espacefamille@mairie-orvault.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant ou demander à les limiter ou à les supprimer, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative. L'ensemble des informations sur la protection des données personnelles est consultable dans le règlement intérieur sur Internet : orvault.fr).

ALSH	Enfants concernés	Nom de l'ALSH	Cochez la case
ALSH MATERNEL	Orvaltais scolarisés à l'école maternelle : - Vieux-Chêne - Bois-Raguenet - Pont-Marchand - Saint-Joseph + enfants résidant en dehors de la commune.	ALSH Vieux Chêne (école maternelle)	
	Orvaltais scolarisés à l'école maternelle : - Ferrière - Bois- Saint- Louis - Emile Gibier - Salentine	ALSH Emile Gibier (école maternelle)	
ALSH ELEMENTAIRE	Orvaltais scolarisés à l'école élémentaire : - Vieux-Chêne - Bois-Raguenet - Pont-Marchand - Saint-Joseph + enfants résidant en dehors de la commune	ALSH Vieux Chêne (école élémentaire)	
	Orvaltais scolarisés à l'école élémentaire : - Ferrière - Bois- Saint- Louis - Emile Gibier - Salentine	ALSH Emile Gibier (école élémentaire)	

A noter : pour les collégiens et pour les enfants orvaltais scolarisés en dehors de la commune d'Orvault, la répartition entre les ALSH se fait en fonction de l'adresse du responsable légal, et donc en référence au périmètre scolaire dont dépendrait l'enfant

VOS DEMANDES D'INSCRIPTION : Cochez les jours et l'unité de fréquentation souhaités

Type de fréquentation	Lundi 11 avril	Mardi 12 avril	Mercredi 13 avril	Jeudi 14 avril	Vendredi 15 avril
Après midi sans repas					
Journée					

Type de fréquentation	Lundi 18 avril	Mardi 19 avril	Mercredi 20 avril	Jeudi 21 avril	Vendredi 22 avril
Après midi sans repas	FERIE				
Journée					

- ALSH ouverts de 7h45 à 18h30 – Accueil le matin de 7h45 à 9h30 et le soir de 16h45 à 18h30. Pour les enfants inscrits l'après-midi, accueil de 13h15 à 13h45.
- Tarifs disponibles sur orvault.fr – rubrique Espace Famille ([calculateur de tarifs 2021-2022](#)).

Le/..... /

Nom-prénom du responsable de l'inscription :

Signature :

Fiche d'inscription à retourner à : Mairie d'Orvault – DEEJ – Espace Famille – 9 rue Marcel Deniau – CS 70616 -44706 ORVAULT CEDEX. **Vous recevrez au début de chaque mois une facture pour l'ensemble des consommations du mois passé.**